

# Quelles pressions notre société fait-elle peser sur la biodiversité et quels usages favorables mettons-nous en œuvre ?



## SURFACES DE BÂTI

2014

### Thème de l'observatoire

Dynamiques et pressions sur la biodiversité

Partenaire



L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE constitue une pression majeure sur la biodiversité. Les espaces artificialisés ne sont plus disponibles pour d'autres usages, notamment agricoles, ou comme habitats naturels.

Outre la destruction directe de milieux naturels ou agricoles, elle provoque le mitage et la fragmentation de ces espaces, portant ainsi atteinte aux fonctionnalités des écosystèmes et aux paysages. Par ailleurs, l'imperméabilisation des sols artificialisés amplifie les phénomènes de ruissellement et perturbe le régime des eaux.

... L'indicateur décrit la superficie de bâti par type de bâti et à différentes échelles (régionale et départementale) ainsi que leurs densités.

... La mesure de l'évolution de cet indicateur de pression se fera avec les données issues des nouvelles campagnes de mesure de la base de données de référence.

### Résultats : Superficie de bâti (par type et par territoire) [Figure 1]

2012-05		SUPERFICIE DE BÂTIS (km <sup>2</sup> ) SELON LE TYPE											DENSITÉ DE BÂTI (m <sup>2</sup> /km <sup>2</sup> )	INDICE DE BÂTI
Territoire	Superficie (km <sup>2</sup> )	Bâti indifférencié	Bâti remarquable	Bâti industriel	Cimetière	Piste d'aérodrome	Réservoir	Terrain de sport	Parking, péage, etc.	Aire de triage	Poste de transformation	TOTAL		
04	6 995	14,9	0,2	3,1	0,6	0,6	0,1	0,9	0,3	0,0	0,2	20,9	2 987	25
05	5 685	13,3	0,2	2,6	0,5	0,4	0,0	0,5	0,4	0,1	0,1	18,1	3 182	26
06	4 295	42,0	0,6	7,9	1,5	1,8	0,1	2,6	1,1	0,4	0,2	58,2	13 550	111
13	5 089	74,6	1,1	40,9	3,9	4,1	1,2	5,6	4,5	1,9	0,8	138,5	27 226	224
83	6 036	62,9	0,6	13,7	1,4	1,7	0,2	4,0	1,6	0,4	0,4	86,8	14 382	118
84	3 578	36,6	0,4	17,8	1,5	1,0	0,1	3,0	1,4	0,7	0,3	62,8	17 539	144
PACA	31 677	244,3	3,2	86,0	9,2	9,5	1,7	16,6	9,3	3,5	2,0	385,3	12 163	100



Figure 2 :

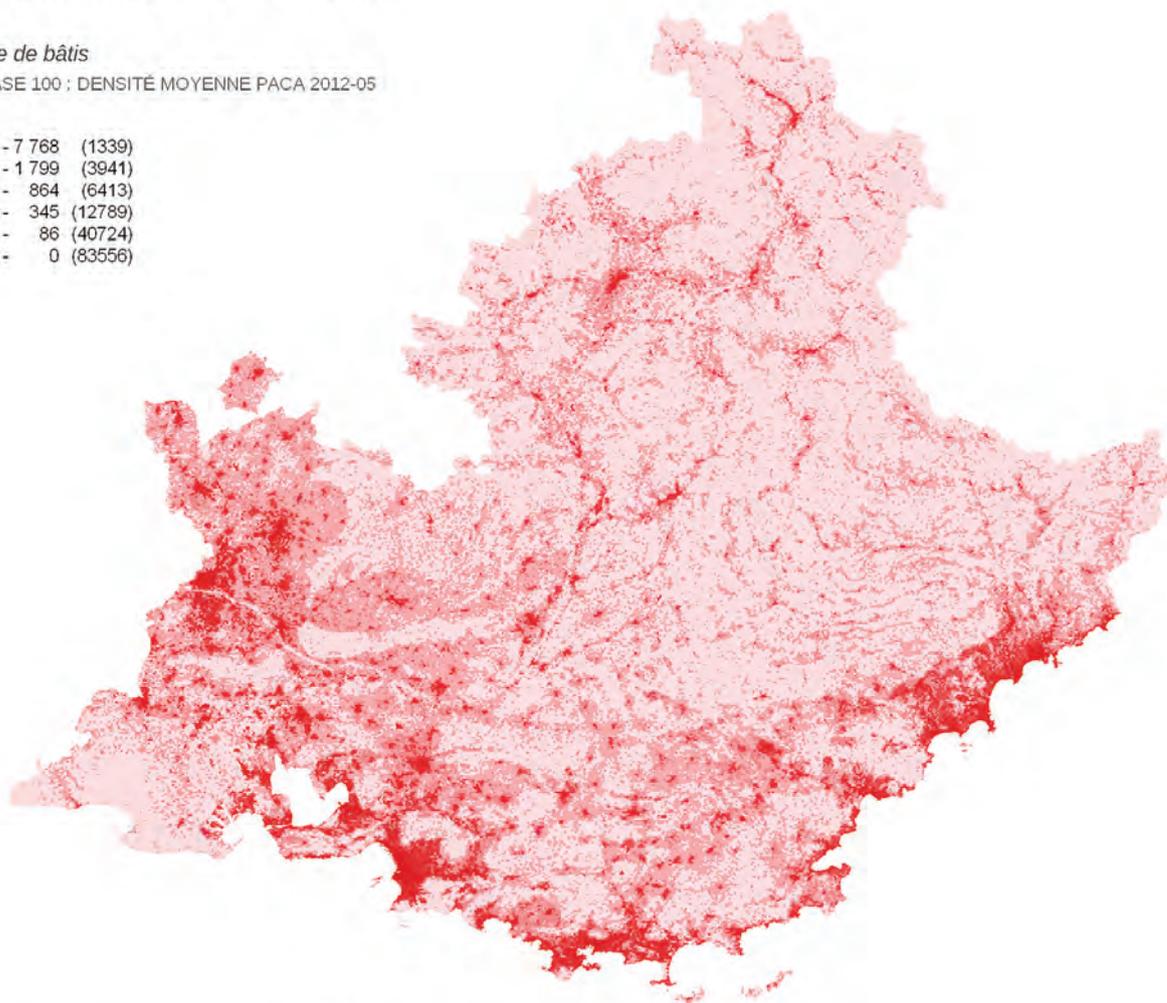
## Indicateur de pression : Bâti

### Bâti

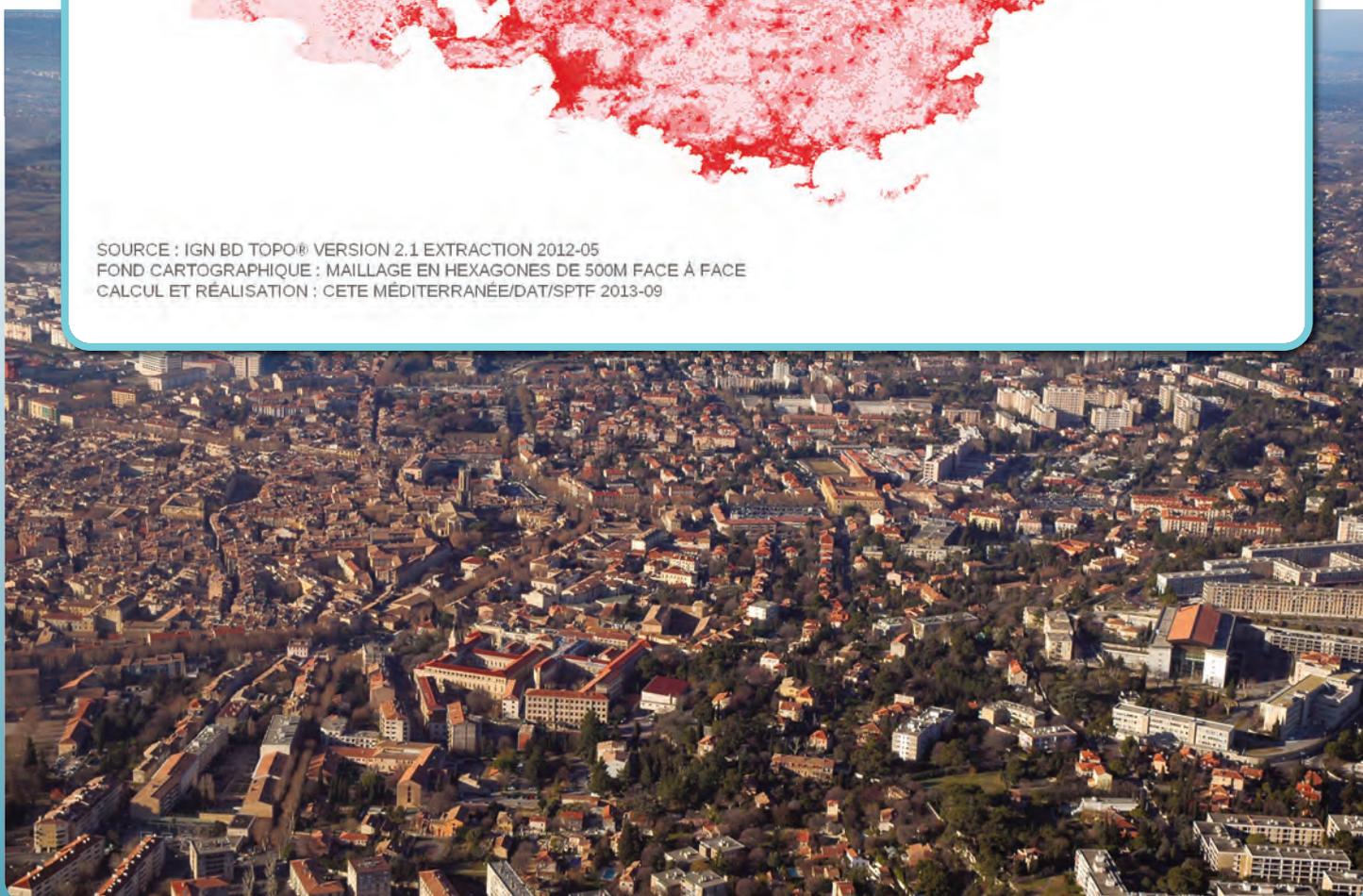
Superficie de bâti

INDICE BASE 100 : DENSITÉ MOYENNE PACA 2012-05

■	1 799 - 7 768	(1339)
■	864 - 1 799	(3941)
■	345 - 864	(6413)
■	86 - 345	(12789)
■	0 - 86	(40724)
■	0 - 0	(83556)



SOURCE : IGN BD TOPO® VERSION 2.1 EXTRACTION 2012-05  
FOND CARTOGRAPHIQUE : MAILLAGE EN HEXAGONES DE 500M FACE À FACE  
CALCUL ET RÉALISATION : CETE MÉDITERRANÉE/DAT/SPTF 2013-09



## Analyse de la situation actuelle

**Au premier semestre 2012**, la superficie des bâtiments d'habitation, commerciaux, administratifs, industriels, agricoles, religieux ainsi que les équipements sportifs de plein air, les parkings, les places et carrefours représentent 385 km<sup>2</sup> en région et équivalent à 12 163 m<sup>2</sup>/km<sup>2</sup>.

Comparée à la moyenne en région (indice base 100), la pression exercée par le bâti est nettement plus intense dans les Bouches-du-Rhône (indice 224) que sur les autres départements de la région. Toutefois, dans le Vaucluse (indice 144), le Var (indice 118) et les Alpes-Maritimes (indice 111), la pression reste plus forte qu'en moyenne régionale, celle-ci étant plus faible sur les Hautes-Alpes (indice 26) et les Alpes de Haute-Provence (indice 25). [Figure 1]

Le bâti se concentre sur toute la frange littorale des Bouches-du-Rhône jusqu'aux Alpes-Maritimes, se répercute sur toute la zone arrière littorale et se diffuse le long de la vallée du Rhône et de la vallée de la Durance en remontant jusque dans les vallées alpines. [Figure 2]

## Fiabilité

[ limites en termes d'utilité et de précision ]

La mise à jour du bâti suit le cycle de mise à jour des prises de vues aériennes (3 à 5 ans). Toutefois, l'intégration progressive des données du bâti issues du cadastre à la BD TOPO® conduit à une actualité des données différentes selon les classes d'objets.

Pour le calcul de l'indicateur de mai 2012, les années de prises de vues sur les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont différentes : 2004 pour les Alpes-Maritimes, 2008 pour les Bouches-du-Rhône et le Var et 2009 pour les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse. [Source IGN, Direction interrégionale Sud-Est (13/09/2013)]

L'actualité des informations diffère donc d'un territoire à l'autre.

## Méthode

[ données sources, mode de calcul / signification possible des tendances de l'indicateur ]

Le thème "bâti" est issu de la BD TOPO® version 2.1 de l'IGN (extraction mai 2012). Il intègre à la fois des bâtiments initialement issus de la BD TOPO® (restitution à partir de prise de vue aérienne) et, depuis 2008, des bâtiments issus des données du cadastre (intégration progressive).

Le bâti comprend :

- le **bâti indifférencié** de plus de 20 m<sup>2</sup> correspondant aux bâtiments d'habitation, d'enseignement, hospitaliers, immeubles collectifs, etc.,
- le **bâti remarquable** de plus de 20 m<sup>2</sup> : bâtiments administratifs, religieux, sportifs,
- le **bâti industriel** de plus de 20 m<sup>2</sup> à caractère industriel, commercial ou agricole,
- les **réservoirs** de plus de 10 m de diamètre,
- les **équipements sportifs** de plein air.

Les pistes d'aérodrome ainsi que les parkings, péages et aires de triage des thèmes "réseau routier" et "voies ferrées" issus de la BD TOPO® sont également pris en compte.

- Les superficies sont calculées en km<sup>2</sup> par types de bâti et par territoire.
- Les densités rapportent les superficies précédentes (en m<sup>2</sup>) à la superficie des territoires étudiés (région, départements).
- Pour le calcul de l'indice, la base 100 correspond à la valeur de densité de bâti en région en 2012.

Rédaction : Jean-Paul Bessière,  
Corinne Pojtelewski - CEREMA